




Documents:

 [Arrêté permanent 2018-368](#)

Mesures de sécurisation piéton mises en place entre le gymnase et le carrefour rue du Peintre Gérôme et la route de Louveciennes.

Bougival, le 19 décembre 2018



INFORMATION AUX RIVERAINS

OBJET : SECURISATION DU TROTTOIR ROUTE DE LOUVECIENNES

Madame, Monsieur,

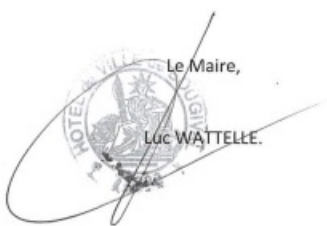
Comme vous avez pu le constater, la ville s'est engagée depuis 2016 dans un vaste chantier de rénovation des écoles Peintre Gérôme et Renoir, de création d'une nouvelle crèche et de mise en sécurité du secteur.

Nous arrivons à la fin de ces aménagements et allons mettre en place **pour le 7 janvier prochain** différentes mesures de sécurisation du cheminement piéton entre le gymnase et le carrefour rue du Peintre Gérôme/route de Louveciennes :

1. Le trottoir va être intégralement dédié aux personnes et aux enfants et aucune voiture ne pourra désormais s'y garer,
2. Pour permettre aux parents venant en voiture de déposer les enfants en toute sécurité, une aire supplémentaire de trois places de dépose-minute va être disponible sur les places en épi à gauche à l'entrée de la rue du Peintre Gérôme,
3. Enfin, les autres places en épi passeront en zone bleue de deux heures afin d'assurer une bonne rotation du stationnement et répondre aux besoins de desserte du secteur.

De nouvelles places de stationnement ayant été créées lors de la requalification de la rue du Peintre-Gérôme, ces nouvelles dispositions doivent permettre d'assurer un niveau de sécurité optimum pour nos enfants dans un secteur relativement contraint en termes de stationnement.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne année 2019.


Le Maire,
Luc WATTELÉE.

Cliquez sur l'image pour l'agrandir



Source: <http://www.ville-bougival.fr/article/information-riverains-securisation-du-trottoir-route-de-louveciennes>